



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 4.1

N° de la demande : 2008-2282
Demande : B.4.1 Conversion en homologation complète sans consultation
Produit : Pochette Verbenone Répulsif à Dendroctone du Pin Ponderosa
Numéro d'homologation : 28919
Matière active (m.a.) : Verbénone (PMB)
N° de document de l'ARLA : 2009535

But de la demande

Le but de cette demande est de convertir l'homologation conditionnelle de la préparation commerciale, Pochette Verbenone Répulsif à Dendroctone du Pin Ponderosa (numéro d'homologation 28919), en homologation complète.

Évaluation des propriétés chimiques

Cette préparation commerciale se présente sous forme de générateur à libération lente contenant de la verbénone de qualité technique dont la valeur nominale est de 7 g par pochette. Cette préparation commerciale a une masse volumique de 0,98 g/cm³.

Évaluation sanitaire

Aucune évaluation de l'exposition alimentaire n'est requise pour la présente demande, ni aucun renseignement supplémentaire sur l'exposition professionnelle.

L'ARLA a accordé une exemption pour la présentation de données sur cette préparation commerciale puisque l'on utilisera les données toxicologiques sur sa matière active, la verbénone de qualité technique (numéro d'homologation 28259), pour remplir les exigences en matière de données relatives à la préparation commerciale.

La verbénone de qualité technique présente une légère toxicité aiguë par voie orale chez le rat femelle ($DL_{50} = 1700$ mg/kg). Sa toxicité aiguë par voie cutanée est faible, avec une $DL_{50} > 2000$ mg/kg chez le lapin, et une exemption a été accordée pour la toxicité aiguë par inhalation. La verbénone de qualité technique produit une légère irritation oculaire primaire chez le lapin. Son effet irritant pour la peau est minime chez le lapin. L'ARLA a accordé une exemption concernant les données sur la sensibilisation dermique de la verbénone de qualité technique étant donné qu'aucun résultat positif n'a été relevé dans la documentation publique. Toutefois, la verbénone est omniprésente dans les zones contenant des peuplements de conifères.

Les mises en garde et les instructions figurant sur l'étiquette pour l'épandage du produit en

champ (portée maximale) sont adéquates en ce qui a trait aux risques d'exposition à la préparation commerciale pour les préposés à l'application et les tierces personnes.

Évaluation environnementale

Cette phéromone présente des risques négligeables pour les organismes terrestres et aquatiques. Le produit chimique est diffusé à partir de distributeurs fixes (pochettes) à une dose permettant de maintenir des concentrations faibles dans l'air et d'avoir des effets minimes sur les organismes terrestres. L'exposition des systèmes aquatiques devrait être minime, étant donné que la phéromone ne se dissout pas aisément dans l'eau à l'état gazeux. Il est peu probable que des organismes terrestres (comme des oiseaux ou des écureuils) ingèrent la pochette contenant la verbénone de qualité technique, car elle est de trop grande taille pour la plupart des animaux pour pouvoir être avalée.

Évaluation de la valeur

Aucune autre donnée sur la valeur n'a été exigée pour l'homologation complète de ce produit.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a effectué l'évaluation des renseignements fournis en appui du produit, le Pochette Verbenone Répulsif à Dendroctone du Pin Ponderosa, et a jugé ces renseignements suffisants pour convertir l'homologation conditionnelle en homologation complète.

References

<i>PMRA Number</i>	<i>Title</i>
1046642	1987, Verbenone: Acute Oral Toxicity, Acute Dermal Toxicity, Primary Skin Irritation and Primary Eye Irritation., DACO: 4.2.1,4.2.2,4.2.3,4.2.4,4.2.5
1046644	Verbenone: Acute Oral Toxicity, Acute Dermal Toxicity, Primary Skin Irritation and Primary Eye Irritation - reformatted report. reformatted;, DACO: 4.2.1
1046645	Memorandum from R. Garner to A. Bryceland re: status of acute toxicity studies/ purity of Verbenone. Date of memo: March 13 2003. Comments: confirms purity of material used, DACO: 4.2.1
1046646	Acute Inhalation - Request for waiver. Comments: 4.2.1 /02 is a reference cited, DACO: 4.2.3
1046647	Dermal Sensitization Request for waiver. Comments: 4.2.1 /02 is a reference cited, DACO: 4.2.6
1159350	Flake Test. A summary of a non-GLP/QA/QC study prepared by Wildlife International Ltd. 4 pp DACO 9.3.2
1159351	2006, Waiver request for DACO 9.5.2, 9.5.2.1, 9.5.2.2 (Fish)
1159352	2006, Waiver request for DACO 9.6.2, 9.6.2.1, 9.6.2.2 (Birds)

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2012

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.